



La Charte du Cavalier

(Élaborée par le Comité des Jeunes)

I – Le respect et les soins du poney ou du cheval

- Prendre le temps nécessaire de faire les soins avant et après la reprise. (pansage, graissage des pieds, etc...).
- Vérifier si les abreuvoirs sont propres.
- Signaler au moniteur tout ce qui paraît anormal (ne pas craindre de le déranger).
- Respecter sa monture en reprise.
- Récompenser son poney ou son cheval lorsque le travail est bien effectué.
- Vérifier l'absence de blessure (passage de sangle, bouche, etc...).

II – L'entretien du matériel

- Nettoyer le matériel.
- Remettre le matériel en place.
- Participer au graissage des filets et selles.

III – Le maintien de bonnes relations humaines

- Etre courtois avec les moniteurs, les autres cavaliers et les promeneurs en extérieur.
- Participer en tant que bénévole aux activités organisées par le Club.

IV – Le site et les infrastructures

- Respecter l'environnement en ne jetant pas de papiers sur le sol.
- Ne pas faire de graffitis sur les murs et les affiches.
- Prendre soin des espaces fleuris.
- Ne pas dégrader le mobilier, radiateurs, etc.

V – L'observation des règles de sécurité

- Avoir une tenue d'équitation complète, bombe trois points, bottes ou chaps.
- Ne pas courir et ne pas crier dans les écuries.
- Respecter les consignes en reprise : distance de sécurité, procédure du montoir, vigilance en extérieur, etc...
- Respecter l'interdiction de fumer dans les écuries.